

Compte rendu de séance Séance du 16 Novembre 2015

L' an 2015 et le 16 Novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie sous la présidence de
TRIBOT Philippe, Maire

Présents : M. TRIBOT Philippe, Maire, Mmes : HARTZ Marie-Noëlle, JEMIOLO Anita, LEQUIN Maria, MEHLINGER Fanny, MM : COLLARD Benoît, COQUILLARD Gérard, MOUGE Gilbert, RIDEY Patrick, SEGUELAS Rémi.

Excusé(s) ayant donné procuration : M. EMONET Emmanuel à M. MOUGE Gilbert

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 10

Date de la convocation : 08/11/2015

Date d'affichage : 08/11/2015

A été nommé(e) secrétaire : M. COLLARD Benoît

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

- DEL16112015-1 - Abandon du projet d'élaboration d'un nouveau document d'urbanisme.
- DEL16112015-2 - Acceptation du fonds de concours 2015 attribué par la Communauté de Communes Seine Melda Côteaux.
- DEL16112015-3 - Possibilité de dissoudre la Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
- DEL16112015-4 - Demande de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour les travaux d'accessibilité 2016.
- DEL16112015-5 - Avis sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.
- DEL16112015-6 - Soutien à la demande d'adhésion de Charmont sous Barbuise à la Communauté d'Agglomération du Grand Troyes.

Complément de compte-rendu:

Le Conseil Municipal décide:

- d'abandonner le projet d'élaboration d'un nouveau document d'urbanisme;
- d'accepter le fonds de concours accorder par la Communauté de Communes Seine Melda Côteaux;
- de maintenir le Centre Communal d'Action Sociale;
- de faire une demande de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour les travaux d'accessibilité 2016;
- d'émettre un avis très favorable à la fusion avec la Communauté d'Agglomération du Grand Troyes, et de soutenir la demande d'adhésion à cet EPCI de Charmont sous Barbuise;
- d'organiser les tours de garde pour les élections régionales des 6 et 13 décembre 2015;
- de prendre note:
 - du report de la mise en place de Taxe Incitative d'Enlèvement des Ordures Ménagères à l'année 2017;
 - de la date du repas des Aînés fixée au 22 février 2016;
 - de l'installation d'un incinérateur de déchets ménagers à la Chapelle Saint Luc;du nettoyage du réservoir sur tour le 23 novembre prochain;

Séance levée à: 21:35

En mairie, le 19/11/2015
Le Maire
Philippe TRIBOT